

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Votants : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf mars à neuf heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 25 mars 2025

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excuse (s): BROUHENA Christelle DEBRUYNE Caroline

Absent(s) non excusé(s) : LAROCHE Romain

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

628- INSCRIPTIONS ET RETRAITS DE VOIES ET CHEMINS AU PDIPR

Conformément aux dispositions de l'article L. 361-1 du code de l'environnement relatif au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), le conseil municipal de **MÉHERS**

- Demande l'inscription au PDIPR l'inscription des voies figurant sur le plan annexé à la présente délibération et portant les références suivantes :

Chemin rural n° 11 de Saint-Aignan à Cherpault..... 625 mètres,

- Demande le retrait du PDIPR des voies figurant sur le plan annexé à la présente délibération et portant les références suivantes :

Chemin rural n° 3220 mètres,

Parcelle ZO 96.....300 mètres,

Chemin rural n° 4270 mètres,

Voie communale n° 3870 mètres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'inscription et le retrait au PDIPR des parcelles ci-dessus énoncées.

La présente délibération complète et modifie celles du conseil municipal de Méhers des 17 mars 2007, 7 octobre 2015 et 31 août 2022 relatives au même objet.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

**Le maire,
LIONS Gilles**

**la secrétaire de séance,
FICHTEN Marie-Pierre**

Transmis en préfecture le 14 avril 2025

Certifié exécutoire le 14 avril 2025